

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du mardi 31 janvier 2017

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2017007

Présents : 32

Votants : 29

Objet : Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire de l'Assemblée nationale - Travaux de ravalement de façade de la gendarmerie de la commune de Dourdan

Le 31 janvier 2017 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 25 janvier 2017, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel, Esplanade Bad Wiessee à Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Alain L'HARIDON, Annie SARRAN, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Romain VITEAU, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET, Elsa CAUDY, Thérèse GILBERT, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Olivier LEGOIS, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

ABSENTS EXCUSES : Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Nicolas LECOT, Nadia LE BOURNOT, Pascale CHAUVEAU.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoirs ont été donnés par Farid GHENNAM à Séverine HULBACH, Didier LECRENAIS à Olivier BOUTON, Nicolas LECOT à Aude BOQUET, Nadia LE BOURNOT à Christophe NICOLAU, Pascale CHAUVEAU à Marc MACAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude BOQUET

Rapport de : Gérard DIAZ

Dans le cadre de la rénovation et la sécurisation de ses bâtiments, la commune de Dourdan a décidé d'engager des travaux de ravalement de la gendarmerie. Il s'agit de la réfection complète de la façade d'entrée extérieure avec traitement des fissures apparentes.

Le coût estimatif des travaux s'élève à la somme de 70 833,33 € HT, soit 85 000,00 € TTC.

Ce projet est susceptible d'être, en partie, aidé dans le cadre de la réserve parlementaire de l'Assemblée nationale (Monsieur POUZOL).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le projet de ravalement de la façade de la gendarmerie de la commune de Dourdan,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 11 janvier 2017,

Considérant le projet de traitement des fissures causant infiltrations et moisissures dans les logements de fonction des gendarmes,

Considérant le coût de cette opération estimé à 70 833,33 € HT, soit 85 000,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, par :

- **29 voix POUR** : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON + le pouvoir de Didier LECRENAIS, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH + le pouvoir de Farid GHENNAM, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Alain L'HARIDON, Annie SARRAN, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Romain VITEAU, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET + le pouvoir de Nicolas LECOT, Elsa CAUDY, Thérèse GILBERT, Christophe NICOLAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT, Marc MACAN + le pouvoir de Pascale CHAUVEAU.

- **3 Abstentions** : Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Olivier LEGOIS

- **d'autoriser** Madame la Maire à saisir Monsieur le Député afin obtenir l'aide la plus élevée possible dans le cadre de la réserve parlementaire pour le ravalement de la façade de l'entrée principale de la gendarmerie.
- **d'autoriser** Madame la Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à cette aide.
- **de dire** que les crédits budgétaires seront inscrits en dépenses et en recettes sur l'année 2017.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **8 FEV. 2017**
- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

La Maire



Maryvonne BOQUET
Maryvonne BOQUET